

ACTUALITE JAPONAISE

MISE A JOUR DU 5 DECEMBRE

COMMENT VONT LES REFORMES ?

Les élections n'ayant pas vraiment conforté la position du premier ministre Koizumi, la situation reste confuse sur le front des réformes. Entre guerres bureaucratiques, résistance des vieilles habitudes du « guidage » autoritaire et offensives koizumistes aux allures de coups médiatiques, la valse-hésitation se poursuit. Pour autant, c'est quand même l'impression d'une avancée des réformes qui prédomine, si brouillé que soit le tableau.

Autoroutes : le feuilleton (suite).

S'étant enfin débarrassé du président de la Société des Autoroutes (*voir mise à jour précédente*), le gouvernement a éprouvé quelques difficultés à lui trouver un successeur. Les grandes figures sollicitées dans le secteur privé – l'ancien PDG des Chemins de fer de l'Ouest du Japon, pourtant expert en privatisation, et celui de Honda – ont décliné l'offre de se coller avec le fief de la Construction, le lobby du BTP et les gouvernements locaux. M. Koizumi a finalement dû choisir un sénateur, Takeshi Kondo.

Ancien cadre de la grande maison de commerce Itochu, ce dernier a de solides amitiés aux Etats-Unis, où il a été en poste pendant dix ans. Il a été le bras droit du PDG d'Itochu, un des principaux agents de liaison entre le PLD et le monde des affaires, qui l'a fait élire sénateur en 2001.

Il aura affaire à forte partie. Les propositions faites au printemps par la commission consultative auprès du Premier ministre sont actuellement passées à la moulinette par les bureaux du ministère de la Construction, des Transports et de l'Aménagement du Territoire, chargés de rédiger le projet de loi sur la privatisation des autoroutes, qui doit intervenir en 2005-2006 sans qu'aucune doctrine claire n'a encore été formulée. La pierre de touche de la volonté réformatrice sera de soumettre le secteur autoroutier une « logique d'entreprise » en imposant l'arrêt de la construction de toutes les liaisons non rentables et de couper les relations incestueuses entre la Société des Autoroutes et ses sous-traitants dirigés par des bureaucrates « descendus du ciel », qui aspirent la quasi-totalité des profits réalisés par l'exploitation du réseau et ne laissent que les dettes à l'entité d'intérêt « public » (*Sumos* p.239).

Nul doute que le fief opposera la plus vive résistance. M. Kondo s'affirme décidé à imposer la réforme, mais les commentateurs l'attendent aux actes.

La Poste : les chemins détournés de la privatisation

Une grande figure du secteur privé, l'ancien président de Mitsui O.S.K., a accepté au printemps de prendre la direction de Japan Post (JP), l'entité chargée de préparer la privatisation de la Poste, qui s'annonce aussi difficile que celle des autoroutes. Le lancement par JP, au 1^{er} janvier 2004, de nouveaux produits d'assurance-vie et d'assurance-santé constitue une curieuse façon de réduire le périmètre de l'Etat dans la vie économique. Alors que la Poste attire déjà une grande partie de l'épargne des Japonais, ces nouveaux produits, profilés pour faire directement concurrence à ceux des assureurs privés, bénéficient de la garantie de l'Etat, et JP ne paye pas de taxes.

Les assureurs japonais et étrangers font chorus pour dénoncer cette concurrence déloyale. La Chambre de commerce américaine et la délégation de la Commission européenne protestent. Les autorités japonaises assurent qu'il s'agit d'améliorer l'état financier de la Poste pour faciliter sa privatisation, annoncée elle aussi pour 2006.

La réforme fiscale : gérontes décimés et guerre des fiefs

Le noyau dur des sept vieillards – le plus âgé était nonagénaire ! - qui contrôlaient le puissant comité d'étude sur la fiscalité du PLD a été décimé par les élections du 9 novembre. Trois ont été victimes de la limite d'âge imposée par Koizumi (*vois mise à jour précédente*) et deux autres éliminés par des électeurs en quête de nouvelles têtes, à l'exemple du président du comité lui-même, Hideyuki Aizawa.

Le remplacement de ce dernier a été l'occasion d'un bras de fer entre le fief des Finances et celui de la Santé, de la Protection sociale et du Travail, qui s'opposent vivement sur le financement du système de retraite, pour lequel le vieillissement massif de la population impose de trouver de nouvelles sources de revenus. Signe de l'affaiblissement du fief des Finances (*Sumos* pp.258-259), c'est le candidat de la Santé qui l'a emporté.

La décentralisation : une offensive inconsidérée ?

Le 20 novembre, M. Koizumi a brusquement intimé au ministère des Finances de réduire de 1000 milliards de yens (830 milliards d'euros) les subventions accordées aux communautés locales. Diminuer ces subventions à l'attribution largement arbitraire (*Sumos* pp.430-431) et transférer en échange la perception de certains impôts aux communautés locale est l'élément-clé de la politique de décentralisation dont le premier ministre a fait un des piliers essentiels de son projet réformateur, dans l'espoir de contourner les résistances. Au cours de la campagne électorale, l'opposition démocrate en avait fait un de ses chevaux de bataille (*voir mise à jour précédente*).

Le gouvernement a promis de supprimer 4000 milliards de yens de subventions à l'horizon 2006. Pour 2004, le ministère des Finances était en train de négocier avec les autres fiefs une réduction de 400 milliards – non sans mal. Réaliser des coupes 2,5 fois plus importantes alors que la préparation du budget est déjà très avancée « c'est comme escalader une montagne de 8000 mètres que personne n'a jamais vaincue », affirme un fonctionnaire des Finances cité par le *Asahi* du 21 novembre.

La tâche s'annonce d'autant plus difficile que le premier ministre n'a pas donné la moindre indication sur les impôts ou les taxes dont il faudrait transférer la perception aux communautés locales pour compenser les coupes.

Les commentateurs se demandent si l'offensive surprise de M. Koizumi sur le front de la décentralisation sera plus qu'un coup médiatique.

Regroupement de communes : les vieux démons de l'autoritarisme ?

Autre cheminement oblique, celui qui doit mener vers la décentralisation. Le comité chargé d'étudier la réforme des gouvernements locaux a soumis son rapport au premier ministre. Il vise à accélérer les regroupements de communes déjà en cour (*Sumos* p.454) en donnant aux gouverneurs les moyens de « recommander » et de « négocier » les fusions entre les municipalités de moins de 10.000 habitants, qui forment encore la moitié des quelques 3000 communautés locales qui subsistent au Japon. L'argument avancé est rationnel (créer des municipalités d'une taille suffisante pour assurer les nouvelles fonctions que la décentralisation va leur conférer), mais la manière va à l'encontre de l'esprit même de la décentralisation, qui doit rendre les communautés locales la maîtrise de leurs propres affaires. « Il faut se souvenir que les deux précédentes vagues de regroupement de communes, à l'ère Meiji (1868-1912) et à l'ère Showa (1926-1989) ont abouti à plus de centralisation », souligne le *Asahi* du 17 novembre.

« Guidage administratif » et concurrence limitée : pas morts, mais...

Aikomu C°, un important courtier en grains en difficulté, a fait l'objet l'an dernier d'une opération de sauvetage menée par son fief de tutelle (l'Agriculture) dans la meilleure tradition du « système du convoi » assurant la survie de tous. En septembre 2002, à la demande du ministère, sept autres courtiers lui ont cédé une partie de leurs ordres. Cela n'a pas empêché Aikomu d'être mis en liquidation trois mois plus tard.

L'affaire a été rendue publique quand des investisseurs lésés dans la faillite ont porté l'affaire en justice. Le ministère, qui affirme avoir seulement voulu empêcher que se répande « un climat de défiance préjudiciable à tout le secteur », est sur la sellette. Il lui faudra faire preuve de prudence avant de mener une autre opération de ce genre.